

## AVANT D'ACHETER VOTRE VOITURE...

Devenue aussi indispensable que le téléphone et la machine à écrire, l'automobile est un sujet qui préoccupé les uns et les autres :

Ceux qui ont une auto et souhaitent d'en trouver une meilleure.

Ceux qui n'en ont pas encore et qui, de ce fait, se sentent à tout instant en état d'inériorité...

C'est pourquoi le Salon annuel de l'Automobile provoque chaque année un véritable accès de curiosité générale.

Le fait saillant du Salon 1920 fut, de l'avis de tous, l'intérêt — on pourrait dire l'enthousiasme — que provoqua le nouveau programme présenté par PEUGEOT.

Precieuse indication, certes pour celui qui n'a pu visiter le Salon.

Mais, l'opinion de l'acheteur sera mieux éclairée encore s'il connaît les causes d'un succès commercial aussi unanime. Efforçons-nous d'en résumer les grandes lignes :

Depuis un an PEUGEOT a consacré plus de 200 millions à la construction et à l'agencement de nouvelles usines qui ont augmenté la superficie du groupe de Sochaux-Montereau de près de 100.000 mètres carrés.

Cette puissante concentration des moyens de production automobile de la grande marque, nationale a déjà porté ses fruits :

Abaissement général des prix.

Qualité mécanique et présentation encore améliorée grâce à une cohésion parfaite de tous les efforts.

Voici quelques précisions :

La 12 CV 6-cylindres qui avait conquis la faveur de la clientèle élégante dès son apparition sur le marché s'impose cette année comme un modèle sans concurrence. Sur un châssis parfaitement mis au point par deux années de fabrication, PEUGEOT a présenté une série de carrosseries d'une ligne toute nouvelle, agrémentées d'un équipement extraordinairement luxueux. Deux créations iné-

dites : Un Cabriolet 4 portes, très remarqué par les techniciens et un Torpédo 6 places face à la route, imposante voiture de grand tourisme. Le nouveau prix de la conduite intérieure, avec tous ses accessoires est de Frs : 37.500 seulement.

La 201, le nouveau modèle lancé cette année par PEUGEOT, a été une véritable révélation. La nervosité et le silence du moteur, le confort des carrosseries et l'excellente suspension des châssis aussi que leur impeccable élégance, ont suscité l'admiration de tous les visiteurs et de tous ceux qui ont essayé la 201.

Le prix de la conduite intérieure 4 places, 4 portes, n'est que de Frs : 20.900, et celui de la camionnette 400 kg Frs : 17.500.

L'abaissement des prix de la 5 CV (celui de la conduite intérieure 4 places n'est que de Frs : 15.900, celui du cabriolet Fr : 13.900, et celui de la camionnette 250 kilos Frs : 11.900) a également produit un effet considérable.

Peugeot a voulu rendre sa CV plus accessible encore à tous les budgets en constituant son mode de paiement spécial à raison de Frs : 500 par mois, déjà en vigueur depuis quelque temps.

La 5 CV PEUGEOT était déjà la voiture la plus économique du monde (4 personnes confortablement transportées pour moins de 25 centimes par kilomètre), elle est maintenant et de loin, la moins coûteuse d'achat.

Aussi, la production qui avait été triplée au cours de ces douze derniers mois a-t-elle encore été augmentée afin de permettre la livraison rapide aux innumérables acheteurs de cette si populaire petite voiture.

Les agents de PEUGEOT sont considérés par tous les automobilistes comme les meilleurs mécaniciens de France. Adressez-vous à celui de votre région, demandez-lui un essai.

Une PEUGEOT est une voiture bien faite. En achetant une PEUGEOT vous ferez travailler les meilleurs ouvriers de l'industrie française, et votre argent restera en France.

## Le pillage des trains du Réseau du Nord

**Le principal auteur a été arrêté à Arras**

Le réseau du chemin de fer du Nord était, depuis plusieurs mois, mis en coupe réglée par une bande d'escouades de gares, dont l'un des principaux auteurs devait être arrêté par la deuxième brigade mobile de Lille.

**Une enquête difficile**

Il ne faisait aucun doute aux inspecteurs chargés de cette interminable enquête, que ces recherches extrêmement difficiles, que les trains de messagerie voyaient la nuit sur le trajet Paris-Lille-Tourcoing, étaient menées par des bandes d'escouades de gares, par des bandes venues très au courant du passage des convois, habituées aux horaires du chemin de fer, portant d'une sacoche contenant tout un attirail : corset, pinces, scie, lampe électrique, et de quoi emballer sous « achats ». Cette prise permanente laisse à l'inspecteur déconvenues, mais il réussit à débusquer l'escouade, et tout particulièrement de la brigade mobile, et tout particulièrement de l'escouade de Lille, qui devait être arrêté.

À travers les mailles

Une nouvelle fois, quelques mois plus tard, Duplos et ses complices, — car il en a alors que son nouveau champ d'action venait d'être découvert, glissa encore entre les murs de l'escouade : « Les escouades et l'échappent aux surveillances du nuit donc il suffit d'attendre... »

Il faut rendre cette justice à l'inspecteur principal Diépendaelo et à ses collaborateurs précieux, c'est que leur lenitudo dans leurs recherches ne se relâche jamais et que leur courage ne sombre point. Ceux-ci devaient être récompensés.

Malgré les nombreux changements que la bande Duplos opéra dans ses explorations sur une longueur de ligne de plus de cent

kilomètres, l'endroit où les colis volés étaient lancés sur la voie fut de nouveau repéré. Duplos, qui paraissait l'âme de cette bande organisée, la piste devait suivre dans la nuit du 25 au 26 octobre, à l'heure du déjeuner. Les enquêteurs se posèrent à quelques centaines de mètres de là, ce qui ne leur permit pas de se saisir des pillards de train, ceux-ci ayant réussi à prendre le large un peu après le passage du train 3.850.

Sentant la police à leur troussse, les malfrats prirent la fuite, mais laissèrent sur un talus une chaussure qu'ils avaient oubliée dans leur précipitation. C'était une pièce à conviction sûre.

En octobre de l'année dernière, Duplos fut nommé du préfet des inspecteurs Diépendaelo. Paris et Marleaux. Comme il réussit à découvrir, approximativement, l'endroit où les colis étaient jetés en bas des trains en marche, ils se postèrent sur un embuscade au kilomètre 123, entre Arras et Feuchy. Un soir, les inspecteurs vigilants virent arriver un pilote, le long des voies. « Halte-là ! Qui êtes-vous ? » Les policiers s'approchèrent et la lutte fut engagée. Des coups de fusil et des balles stupéfiantes de reconnaître. Jérémie Duplos, le chef sortit d'une casquette d'électricien du chemin de fer, portant d'une sacoche contenant tout un attirail : corset, pinces, scie, lampe électrique, et de quoi emballer sous « achats ». Cette prise permanente laisse à l'inspecteur déconvenues, mais il réussit à débusquer l'escouade, et tout particulièrement de la brigade mobile, et tout particulièrement de l'escouade de Lille, qui devait être arrêté.

La police locale, MM. Marleaux, commissaire : Blin, secrétaire : Muschembled, sous-chef de la Sûreté, apportèrent à la brigade mobile des renseignements précieux qui devaient leur donner la bonne voie. Duplos, qui avait été arrêté à l'heure du déjeuner, fut condamné aux travaux forcés. Nous apprenons qu'il est mort le 11 juillet dernier à l'hôpital des établissements pénitentiaires des îles du Salut, à la Guyane française.

Fernand Donner était très connu dans l'arrondissement d'Avesnes : sa famille, originaire de Macon, Belgique, habita longtemps Willies, dans le canton de Trélon. Elle fut expulsée en 1920, en raison de son attitude pendant la guerre.

Le 25 octobre, il fut arrêté à Arras, et fut jugé et condamné à 10 ans de prison.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.

Il fut libéré le 11 juillet dernier, et fut arrêté à nouveau le 11 juillet dernier.